



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-213**

Séance publique du

9 juin 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230609- lmc1237984-DE-1-1
Date de signature : 15/06/2023
Date de réception : mercredi 14 juin 2023
<p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : RÉGIE DES MUSÉES - MISE A JOUR DU STOCK DE CATALOGUES ET AFFICHES

Le 9 juin 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 2 juin 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOU, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Joëlle CANUET à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Rémi CAPEAU à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Odile BONTHOUX, Madame Frédérique DUMICHEL à Madame Dominique AUGÉY, Madame Elisabeth HUARD à Madame Laurence ANGELETTI, Madame Claudie HUBERT à Madame Agnès DAURES, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Amandine JANER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Francis TAULAN à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Françoise TERME à Madame Brigitte BILLOT, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Françoise COURANJOU.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction des Musées d'Art et
d'Histoire

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUIN 2023

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : RÉGIE DES MUSÉES - MISE A JOUR DU STOCK DE CATALOGUES ET AFFICHES-
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence met en vente dans le cadre de la régie des musées des catalogues, affiches ou cartes postales lors de diverses expositions depuis de nombreuses années.

Les documents relevant du stock du Musée du Pavillon de Vendôme sont usuellement entreposés dans l'une des salles du sous-sol du bâtiment.

Or le Pavillon de Vendôme a subi une très importante inondation lors des fortes pluies du 1^{er} novembre 2022, qui a détruit une partie importante de notre stock de catalogues.

Afin de remplacer les stocks perdus, la Direction des Musées d'Art et d'Histoire a fait rééditer le guide du Pavillon de Vendôme en 2 000 exemplaires, qu'il convient d'intégrer à la régie.

Par ailleurs, le Musée du Vieil Aix souhaite mettre à la vente de sa boutique des affiches reproduisant une œuvre d'Ernest Malbos (1885-1960), un peintre amateur qui a réalisé un grand nombre d'aquarelles figurant Aix et le Pays d'Aix.

Père de l'ancien conservateur du Musée Granet, Louis Malbos, celui-ci a fait l'objet d'une exposition au musée du Vieil Aix en 1991. A l'issue de celle-ci, quarante-et-une œuvres de Ernest Malbos, peintes dans l'immédiat après-guerre ont été acquises par le musée.

L'affiche mise en vente au prix de 4 euros figure une rue d'Aix-en-Provence vers le milieu du XXe siècle, et reproduit une aquarelle sans titre conservée en collection privée. Ce sont ainsi 210 exemplaires qui sont intégrés à la régie des Musées.

Il convient en conséquence de procéder à une actualisation des stocks.

* « Guide du Pavillon de Vendôme » : le nouveau stock est désormais de :

- 1 500 exemplaires vendus au nouveau prix public de 3 euros
- 500 exemplaires gratuits

* Affiches « Malbos » : le nouveau stock est de 210 affiches en papier épais, reproduisant une œuvre de Malbos figurant une église d'Aix-en-Provence.

Ces affiches seront vendues au prix public unitaire de 4 euros.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la modification du stock de la régie des musées des documents précités, selon les propositions ci-dessus.

DL.2023-213 - RÉGIE DES MUSÉES - MISE A JOUR DU STOCK DE CATALOGUES ET AFFICHES-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 34
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

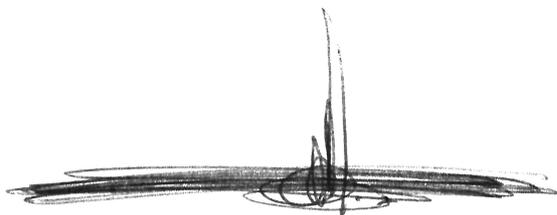
N'ont pas pris part au vote

NEANT

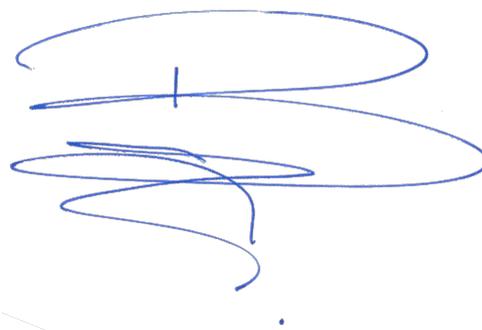
Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine Janer



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/06/2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

¹ « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

